

304	UTBM service communication	Dépêche AEF n°172472	2 Octobre 2012
		Actualité - gouvernance	Université fédérale - UFC - Ensmm - PRES Bourgogne Franche Comté - UB

Dépêche n° 172472

Dijon, mardi 2 octobre 2012, 14:26:03

Alexandra Caccivio

Ligne directe : 03 80 77 04 07



Domaine : Enseignement supérieur

Rubrique : Actualité - Université - Politique de site - Gouvernance

Bourgogne Franche-Comté : l'université fédérale se donne moins d'un an pour définir ses nouveaux statuts

Définir avec la communauté universitaire ce que sera la future UF (université fédérale) : c'est tout l'objet de la consultation qui s'ouvre à l'université de Bourgogne et à l'université de Franche-Comté. L'université fédérale, aujourd'hui organisée sous forme associative depuis février 2010, compte quatre membres : l'UB, l'UFC, AgroSup et l'ENSMM. Ses statuts vont être révisés pour, notamment, clarifier les relations de l'UF avec la fondation de coopération scientifique qui compte une trentaine de partenaires associés à l'UF dans le cadre du PRES Bourgogne Franche-Comté. Ils le seront d'ici à juin 2013, annonce Alain Bonnin, le président de l'UB, à l'occasion d'une conférence de presse organisée vendredi 28 septembre 2012.

Pour définir ces futurs statuts, Philippe Bonnin a installé à l'UB, le 6 septembre 2012, une conférence des directeurs de composantes et une conférence des directeurs de laboratoires. « Elles ont vocation à jouer un rôle essentiel dans la définition d'une politique concertée de l'université », indique-t-il. Le 14 décembre 2012, ces deux conférences seront réunies avec le conseil d'administration, le conseil scientifique, le Cevu et le comité technique « sur ce thème précis de l'université fédérale ».

DES STATUTS DÉBATTUS À L'INTERNE ET À L'EXTERNE

« Durant tout le mois de janvier, j'animerai personnellement des réunions publiques dans chaque bâtiment du campus dijonnais et sur chacun des sites territoriaux, pour dialoguer avec tous (étudiants, personnels administratifs, enseignants et chercheurs) », précise Alain Bonnin. Parmi les personnels notamment, le projet d'une université fédérale suscite encore des questions. « Quelle sera notre place dans cette université fédérale dont le périmètre s'étendra de Nevers à Belfort ? » interroge ainsi Corinne Terreau, membre de conseil d'administration de l'Isat (Nevers), interrogée par AEF.

Les contours de l'université fédérale feront également l'objet d'une réflexion élargie aux participants des assises territoriales de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 15 octobre 2012. La journée de travail réunira environ 150 personnes pour évoquer la manière de structurer le PRES Bourgogne Franche-Comté (FCS et UF).

Enfin, le conseil de direction de l'UF, jeudi 27 septembre 2012, a pris la décision de proposer une « invitation permanente » à ses réunions à l'ESC Dijon Bourgogne et à l'UTBM. L'objectif : leur permettre « de construire avec nous les statuts de la future université fédérale ». L'ESC comme l'UTBM « nous ont donné leur accord de principe pour entrer dans cette université fédérale », souligne Alain Bonnin.

UN SCHÉMA DIRECTEUR NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'UF

« Jacques Bahi [président de l'université de Franche-Comté] et moi avons croisé les présidences des deux dispositifs de rapprochement inter-régionaux que sont la fondation de coopération scientifique et l'université fédérale, précise-t-il encore. Jacques Bahi est désormais président de la fondation dont le siège est à Dijon. Je préside l'université fédérale dont le siège est à Besançon et qui préfigure la future grande université. Ce croisement des responsabilités reflète notre volonté politique d'affirmer qu'aucun dispositif n'appartient à l'une ou l'autre des universités. »

La future université fédérale guide d'ores et déjà les choix politiques qui sont ceux de l'équipe d'Alain Bonnin. Le président de l'UB annonce ainsi la préparation d'un schéma directeur numérique, constituant « la clé du succès de la construction de la grande université interrégionale ». Certaines formations (notamment en droit ou en Staps) sont déjà réparties entre Dijon et Besançon, avec la mise en place de navettes pour les étudiants. « Nous ne pouvons

imaginer que des milliers d'étudiants parcourent les routes de nos régions, avec les risques d'accident que cela comporte, détaille Alain Bonnin. Les coûts cumulés des transports en commun, même parfaitement structurés, seront prohibitifs. Seule une architecture numérique ambitieuse permettra de construire ce grand espace de l'enseignement supérieur et de la recherche. »

RELANCE DU DIALOGUE SOCIAL

Par ailleurs, conformément à ses engagements pris durant la campagne, Alain Bonnin annonce une rénovation du système de gouvernance de l'université, pour plus de collégialité et de concertation (AEF n°162766). Outre les rencontres en C.T., il instaure des réunions « plus informelles », au moins trois fois par an, avec les organisations syndicales des personnels et des étudiants. Ces réunions permettront d'évoquer « les sujets d'actualité ». Plusieurs chantiers sont ouverts avec les syndicats. Ils concernent la politique indemnitaire des agents Biatss ; les carrières des personnels vacataires ; les primes des enseignants et enseignants-chercheurs ; le lancement d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux.

« Décision a également été prise de mettre en place, en lien avec la direction générale des services, ce que nous avons appelé les 'états généraux » de l'uB, destinés à « identifier et à lever les points de dysfonctionnement entre services centraux et services supports des composantes et laboratoires », indique Alain Bonnin.

La volonté de concertation s'est déjà traduite par l'organisation d'un CA spécial associant les deux conférences des directeurs de composantes et de laboratoires réunies conjointement pour préparer le budget et la campagne d'emplois. « C'est la première fois qu'une telle procédure de dialogue est mise en place pour les deux actes majeurs de la vie universitaire », souligne Alain Bonnin. Elle a débouché sur la décision de geler provisoirement cinq postes. « Plutôt que d'ouvrir systématiquement au recrutement des emplois d'enseignants-chercheurs, nous préférons, quand cela s'impose, les geler pendant le temps qui est nécessaire pour reconstruire des projets de formation et de recherche ambitieux. » Le président de l'UB annonce, pour les postes d'enseignants-chercheurs, l'ouverture d'une véritable politique pluriannuelle qui sera progressivement construite pour les années 2014, 2015 et 2016.



Contact : Université de Bourgogne, Dominique Annet, directrice de la communication, 03 80 39 50 07, communication@u-bourgogne.fr